

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TROINEX

Lundi 27 mars 2006 à 20h00

- Présents :**
- M. Jean-Pierre Waefler, Président
 - Mmes Dominique Bernardet, Annick Deshayes, Margrit Grodecki, Brigitte Martin, Conseillères municipales
 - MM. Jean Berthet, Alain Forestier, Jean-Louis Kaiser, Dominique Kroug, Guy Lavorel, Charles Matringe, Joseph Menu, Christian Pittet, Enrico Querio, Jean-Marc Siegrist, Michel Zuber, Conseillers municipaux
 - MM. Jacques Magnenat, Maire
Paul Buclin et Yves Meynard, Adjoint
 - M. Olivier Niederhauser, Secrétaire communal
- Excusé :**
- M. Jean-Marc Styner, Conseiller municipal

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 février 2006
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
 - 2.1 Course pédestre de Bernex
3. Communications de la Mairie :
 - 3.1 Suite donnée aux questions posées lors de la dernière séance
 - 3.2 Recettes fiscales 2005
 - 3.3 Autorisation de construire pour la nouvelle salle communale et salle de sports
 - 3.4 Site intranet du Conseil municipal
 - 3.5 Voyage du Conseil municipal
 - 3.6 Travaux d'agrandissement des locaux du service du feu
 - 3.7 Réunion des Exécutifs des communes de Bardonnex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates et Troinex (Groupe « BPPT »)
 - 3.8 Roumanie : travaux de la garderie de Comlosu Mare
4. Projet de délibération :
 - 4.1 Vote d'un crédit d'engagement destiné aux travaux de rénovation-transformation du bâtiment Grand-Cour 2 (Maison Descarre)
 - Rapport de la commission « travaux et bâtiments » du 8 mars 2006
 - Vote de la délibération
5. Désignation des Jurés des Tribunaux pour 2007
6. Propositions individuelles et questions
 - 6.1 Entretien du chemin des Eclaireurs
 - 6.2 Information concernant le CASS de Troinex-Veyrier
 - 6.3 Aménagement de la place de la mairie
 - 6.4 Travaux effectués par le personnel de la voirie
 - 6.5 Accès au cimetière par des personnes handicapées

- 6.6 Installation de potelets à l'extrémité du chemin du Claisset
- 6.7 Cuves de récupération des eaux pluviales
- 6.8 Démission de M. Siegrist
- 6.9 Travaux de la garderie de Comlosu Mare
- 6.10 Lettre de remerciement de Mme Bahana au Conseil municipal

M. Waepler, Président, ouvre la séance à 20h00 et donne lecture de l'ordre du jour qui n'appelle pas de remarque.

1. Approbation de procès-verbal de la séance du 27 février 2006

M. Forestier souhaite préciser que lors de son intervention au point 4.1 il est impératif d'attendre les résultats de l'étude « Genève-Sud ».

Mme Bernardet souhaite, toujours au même point, préciser que son intervention était une « pique » à l'encontre du groupe socialiste car elle s'étonnait de la coïncidence entre un article de la Tribune de Genève au sujet de la réactualisation du plan directeur cantonal, de la position du parti socialiste par rapport à celui-ci et la motion du groupe socialiste de Troinex.

La parole n'étant plus demandée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. Communication du Bureau du Conseil municipal

2.1 Course pédestre de Bernex

M. Waepler informe que Mme Deshayes ainsi que MM. Kroug, Lavorel et Styner participeront à cette course.

3. Communications de la Mairie

Communications de M. Magnenat, Maire

3.1 Suite donnée aux questions posées lors de la dernière séance

- **Arrêt de bus à la route de Moillebin** : Comme peut-être constaté, la Mairie a fait poser une borne à l'extrémité de cet arrêt de bus de manière à ce que les véhicules des TPG ne puissent plus empiéter sur la banquette herbeuse. Dès que la météo le permettra, le bord de route sera remis en état.

- **Radar fixe de la route de Troinex** : la Mairie a repris contact avec M. Pessy qui s'est engagé à peindre le nouveau radar de la route de Troinex dès que des températures printanières se seront installées.

3.2 Recettes fiscales 2005

L'année passée à la même période, la Mairie communiquait les résultats surprenants et très inquiétants des recettes fiscales 2004. Cette année les chiffres que nous a fournis le Département des finances sont nettement plus positifs.

M. Magnenat distribue un tableau récapitulatif des principaux résultats de la production et de la perception 2004 et 2005 afin que les Conseillers municipaux aient ces chiffres sous les yeux. A ce stade, la Mairie souhaite faire les quelques remarques suivantes :

En ce qui concerne la **PRODUCTION** :

La production estimée pour 2005 est d'env. Fr. 800'000.- supérieure à la production 2004 ; cette hausse s'explique probablement par les 3 facteurs qui avaient influencé négativement nos comptes 2004 : la situation économique (notamment dans le milieu bancaire et dans le secteur de la bourse) qui s'est améliorée, la hausse de 2 centimes additionnels intervenue en 2005 et le début du redressement de notre part privilégiée.

Les productions d'impôts estimées en 2004 étaient certainement un peu pessimistes puisque cette année, les rectifications pour 2003 et 2004 et pour les années antérieures sont positives.

Les taux de taxations notifiées sont à peu près les mêmes que les taux de 2004.

En ce qui concerne la **PERCEPTION** :

C'est dans ce domaine que les différences entre 2004 et 2005 sont les plus importantes, ce qui confirme que des distorsions d'ordre technique sont notamment à l'origine des chiffres étonnants fournis en 2004.

Si la perception estimée pour 2005 n'est en effet « que » de Fr. 500'000.- supérieure à celle estimée en 2004, les rectifications effectuées pour les années antérieures sont énormes.

A ce sujet, l'Administration fiscale cantonale a confirmé qu'entre 1,5 et 2 millions de ces rectifications peuvent être considérées comme des corrections des montants annoncés en 2004. En déduisant donc ce correctif de la perception 2005 totale (7,7 millions), on arrive à un montant de 5,5 à 6 millions qui correspond mieux à la production de la commune.

Les sommes qui sont attribuées à Troinex en 2005 signifient donc que l'important manque de liquidités que nous avons connu l'année passée est en grande partie compensé cette année. La Mairie devra par conséquent reprendre contact avec le Département des finances pour, probablement, rembourser la totalité du prêt sans intérêt qu'il avait accordé l'année passée.

M. Magnenat signale enfin que le montant du reliquat a également évolué favorablement en 2005 puisqu'il a diminué de 1,5 million pour s'élever à Fr. 4'150'000.- au 31.12.2005.

La Mairie procède actuellement au bouclage des comptes 2005 qui s'annoncent, au vu de ces recettes fiscales, très favorables. Ces comptes seront présentés à la séance du Conseil municipal du 24 avril et examinés en détail par la commission des finances le lundi 8 mai.

3.3 Autorisation de construire pour la nouvelle salle communale et salle de sports

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, la Mairie informe que l'autorisation de construire le futur complexe communal a été délivrée le 10 mars dernier par le Département des constructions et des technologies de l'information.

Dans l'immédiat, il y a lieu d'attendre que le délai de recours de 30 jours soit échu pour que cette autorisation entre définitivement en force. Puis, dans le cadre de l'examen des comptes 2005, la commission des finances devra faire le point sur notre situation financière actuelle en rapport avec les différents investissements communaux et avec ce projet de nouvelle salle communale en particulier.

La mairie décidera ensuite, avec la commission « salle communale », de quelle manière et selon quel planning nous reprendrons l'étude de ce dossier.

3.4 Site intranet du Conseil municipal

Suite à la séance de la commission information du mois passé, la mairie a le plaisir de vous informer que le site intranet du Conseil municipal sera mis en ligne ces prochains jours. Vous recevrez le guide d'utilisation ainsi que votre mot de passe personnel par courrier électronique.

3.5 Voyage du Conseil municipal

Lors de la dernière séance plénière, le Conseil municipal a choisi Lisbonne comme destination pour la sortie de fin de législature. Veuillez d'ores et déjà réserver dans vos agendas les dates de ce voyage qui aura lieu du vendredi 29 septembre au dimanche 1^{er} octobre 2006. Un courrier avec un bulletin d'inscription vous parviendra également ces prochains jours.

Communication de M. Meynard, adjoint

3.6 Travaux d'agrandissement des locaux du service du feu

M. Meynard informe le Conseil municipal de l'avancement des travaux. Un léger retard est dû aux mauvaises conditions météo qui ont empêché de couler le goudron. Ces travaux devraient être effectués la semaine prochaine. Une séance de prise de possession des locaux sera organisée avec les sapeurs-pompiers au courant du mois d'avril. En ce qui concerne le financement de ces travaux, M. Meynard annonce une économie d'environ 10% par rapports aux crédits (étude et construction) votés.

Communication de M. Buclin, adjoint

3.7 Réunion des Exécutifs des communes de Bardonnex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates et Troinex (Groupe « BPPT »)

M. Buclin indique que depuis plusieurs années, nos 3 communes voisines se réunissent pour discuter de sujets communs et échanger des informations.

Ces communes ayant constaté que de plus en plus de dossiers concernaient également Troinex, elles nous ont proposé l'automne dernier de nous associer à leurs séances qui ont lieu en principe deux fois par année.

Le 21 mars dernier, nous avons donc reçu nos collègues des communes voisines, ainsi que les secrétaires généraux (malheureusement sans M. Magnenat qui venait de subir une intervention chirurgicale) et nous avons abordé notamment les sujets suivants :

Ecoles : évolution des effectifs scolaires, projet de nouvelles écoles, collaboration entre communes, etc.

- Etat civil intercommunal

- Groupement intercommunal de la Protection civile

- FAS'e : activités des travailleurs sociaux hors-murs, locaux de jeunes, etc.

- Levées et traitement des déchets verts : situation et organisation dans les différentes communes.

- Etc.

Ces réunions sont très utiles et nous permettent d'avoir une meilleure information de ce qui se passe chez nos voisins et d'envisager certaines collaborations intercommunales. Nous rencontrons également à d'autres occasions nos collègues de la commune de Veyrier pour des échanges d'informations ou pour examiner certains dossiers communs.

3.8 Roumanie : travaux de la garderie de Comlosu Mare

M. Buclin fait circuler les photos du lancement des travaux de l'installation de chauffage de la garderie de Comlosu Mare. Ces installations offriront une meilleure répartition de la chaleur dans les locaux de la garderie ainsi que des économies d'énergie. Notre commune participe au financement de ces travaux à raison de Fr. 4'500.- en 2005 et de Fr. 4'500.- en 2006.

4. Projet de délibération :

4.1 Vote d'un crédit d'engagement destiné aux travaux de rénovation-transformation du bâtiment Grand-Cour 2 (Maison Descarre)

M. Siegrist donne lecture de son rapport (annexe 1) et termine sous un tonnerre d'applaudissements. La parole n'étant pas demandée, M. Waepler met au vote la délibération suivante :

*VOTE D'UN CREDIT D'ENGAGEMENT DESTINE A FINANCER LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION/RENOVATION DU BATIMENT GRAND-COUR 2 (MAISON DESCARRE)
(patrimoine financier)*

vu les articles 30, lettre e), et 31 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

vu les crédits d'études de :

-Fr. 80'000.- voté par le Conseil municipal le 23 octobre 2000 et destiné à l'organisation d'un concours d'architecture pour la transformation du bâtiment Grand-Cour 2,

-Fr. 127'250.- voté par le Conseil municipal le 22 novembre 2004 et destiné à l'étude du projet définitif,

vu le descriptif et l'estimation du coût des travaux établis par l'atelier d'architectes Pierre Bonnet,

vu l'autorisation définitive de construire délivrée par le Département des constructions et des technologies de l'information le 23 janvier 2006,

vu le rapport de la Commission "travaux publics et bâtiments" du 8 mars 2006,

sur proposition de la Mairie,

LE CONSEIL MUNICIPAL

décide à l'unanimité (15 voix)

- 1. D'approuver la réalisation des travaux de transformation/rénovation du bâtiment Grand-Cour 2 (maison Descarre), selon le projet approuvé par la Commission "travaux publics et bâtiments" et autorisé par le Département des constructions et des technologies de l'information.*

2. *D'ouvrir un crédit d'engagement de Fr. 1'213'000- destiné à financer ces travaux. Cette somme sera prélevée sur un des comptes de liquidités de la Commune de Troinex.*
3. *De comptabiliser la dépense prévue à l'actif du bilan de la Commune de Troinex, dans le patrimoine financier.*
4. *D'ajouter au coût final des travaux le montant total des deux crédits d'étude déjà votés.*
5. *De définir ultérieurement les modalités d'amortissement du bâtiment.*

5. Désignation des Jurés des Tribunaux pour 2007

La Mairie a soumis au Conseil municipal une liste de 17 noms pour la désignation des Jurés des Tribunaux pour 2007 (annexe 2).

Mme Grodecki demande s'il est judicieux de présenter une maman de 3 enfants (Mme Rogli) sur cette liste. M. Niederhauser lui répond que chaque personne désignée a des obligations et qu'il serait complexe de devoir tenir compte des particularités de chacun pour former cette liste.

Le Conseil municipal accepte par 14 oui et 1 abstention la liste proposée par la Mairie.

6. Propositions individuelles et questions

6.1 Entretien du chemin des Eclaireurs

Mme Grodecki a remarqué que par temps de pluie, de nombreuses flaques se forment sur le chemin des Eclaireurs. La Mairie fera le nécessaire pour y remédier.

6.2 Information concernant le CASS de Troinex-Veyrier

Mme Grodecki ayant participé à la dernière séance du Conseil des anciens a remarqué que la plupart de ses membres ignorent qu'il est possible de faire appel au CASS lorsque nécessaire. Elle suggère que la commission sociale réfléchisse à ce problème. M. Buclin propose que, dans un premier temps, la commission visite le CASS de Veyrier comme cela avait été fait à la crèche de la Cigogne.

6.3 Aménagement de la place de la Mairie

Mme Martin remercie la commission des travaux d'avoir renoncé à la plantation de deux arbres devant le tea-room et suggère de planter des hortensias sur le mur de l'épicerie. Elle se dit également satisfaite par la pose de tuteurs pour les plantes grimpantes. Enfin, elle attire l'attention de la Mairie sur le fait que des fissures sont apparues sur les dalles de béton et suggère d'envoyer un courrier à l'architecte avant la fin de la garantie.

Toujours concernant ce même périmètre, Mme Martin se dit choquée par le fait que lors de la cérémonie funèbre de M. Vincent Martin, plusieurs véhicules se soient garés sur l'esplanade de l'église catholique, ce qui était très gênant à la sortie de l'église.

6.4 Travaux effectués par le personnel de la voirie

Mme Martin s'étonne d'avoir vu M. Pellaz effectuer des plantations sur une propriété privée (ch. de Saussac). La Mairie lui répond qu'il était probablement sur du domaine public et vérifiera la chose avec l'intéressé.

Mme Bernardet a également vu un employé de la voirie ramasser un oiseau mort sans précautions particulières et se demande si cela n'est pas un peu risqué au vu des prescriptions actuelles. M. Buclin lui répond que des directives ont été émises par le canton et que celles-ci ont été transmises aux intéressés.

6.5 Accès au cimetière par des personnes handicapées

M. Lavorel demande que soit étudié la possibilité d'améliorer l'accès du cimetière aux personnes handicapées. La Mairie fera le nécessaire.

6.6 Installation de potelets à l'extrémité du chemin du Claiset

Mme Bernardet a eu contact avec un communier qui s'inquiète du trafic des deux-roues à l'extrémité du chemin du Claiset depuis que la chaîne a été remplacée par des potelets. La Mairie étudiera la question.

6.7 Cuves de récupération des eaux pluviales

Mme Bernardet a vu au journal télévisé de TF1 un système de récupération des eaux pluviales destiné à arroser les jardins et se demande si la commune pourrait inciter ses habitants à s'équiper d'une telle installation. Plusieurs jardiniers en herbes connaissant déjà ce système, la Mairie ne fera rien pour promouvoir un tel type de matériel.

6.8 Démission de M. Siegrist

M. Siegrist informe le Conseil municipal que suite à sa nomination à la commission cantonale de recours en matière de construction et à la surcharge de travail engendrée par cette fonction, il a décidé de renoncer à son siège de Conseiller municipal à Troinex. M. Meynard le remercie pour ces années passées au sein du Conseil municipal et se réjouit de pouvoir à nouveau faire appel à lui en tant qu'expert juridique. L'assemblée applaudit chaleureusement M. Siegrist.

6.9 Travaux de la garderie de Comlosu Mare

Mme Grodecki s'étonne du fait que la commission sociale n'ait pas été informée de ces travaux. M. Niederhauser lui répond que ce projet avait été discuté en commission des finances et a même été revu à la baisse.

6.10 Lettre de remerciement de Mme Bahana au Conseil municipal

M. Magnenat donne lecture de la lettre de remerciement envoyée par cette dame qui avait fait un malaise au terme de la séance du 15 décembre et qui avait été réconfortée par certains Conseillers municipaux. Les chocolats qui étaient joints à la lettre seront dégustés après la séance.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 21h15.

Le Président :
M. J-P. Waefler

Le secrétaire :
M. O. Niederhauser

Un Conseiller municipal :

Annexe 1

TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENTS

RAPPORT DE COMMISSION

Séance du 8 mars 2006

Présents :

M. Jean-Marc STYNER, Président
Mme Dominique BERNARDET, membre de la Commission
MM. Guy LAVOREL, Enrico QUERIO, Jean-Marc SIEGRIST,
Jean BERTHET, membres de la Commission

M. Jacques MAGNENAT, Maire
M. Yves MEYNARD, adjoint
M. Stéphane RIEM, secrétaire communal adjoint

Mme Marion GUINAND, architecte
M. Pierre BONNET, architecte

**CREDIT DE CONSTRUCTION POUR LA RENOVATION
DU BATIMENT 2, GRAND-COUR**

Mesdames, Messieurs, chers Collègues,

I.

Compte tenu de la beauté et de l'âge du site,
Ce rapport ne peut être écrit à la va-vite.
Il vous est, par conséquent, présenté en vers,
Pour tout vous dire, même à tort et de travers.

* * *

II.

Oyez et oyez,
Très civils conseillers,

Après avoir œuvré pendant quelques heures,
Non sans, parfois, éprouver de vagues bonheurs,
A étudier, dans tous ses recoins, le projet,
Et à se demander s'il est le bon objet...

En se posant, ainsi, toutes sortes de questions,
Et, chaque fois, en y trouvant la solution.
A examiner les comptes et décomptes,
Et en discuter très franchement, sans honte.
Pour certains, à ressentir des coups de pompe,
- A chaleur - évidemment, cela va de soi,
Pour d'autres, l'idée que personne ne se trompe,
La Commission des travaux vous prie de voter,
En entier et dare-dare, comme il se doit,
Le crédit de la maison Descarre, sans discuter.

* * *

III.

Bien trop court ce message et à coup sûr,
Son auteur risque (lui aussi) la censure,
Une dure sanction, au moins la réprimande,
Sinon le blâme, ou mieux l'amende !

* * *

IV.

Il faut donc encore rappeler que l'ouvrage,
Dont la rénovation est chère du fait de son âge,
Doit être réalisé, c'est une obligation,
Puisqu'il est le résultat d'une négociation :
C'est le prix à payer pour la nouvelle Mairie,
Et ce, même si la population en est marrie.

* * *

V.

Rassurez-vous, ici comme ailleurs, tout sera Menu.
A commencer par les coûts, qui seront contenus,
Et les loyers qui très bas seront arrêtés,
Pour cinq années, sinon toute l'éternité.

Mais le projet, en tous points, sera modulable,
Par respect du développement durable,
Car l'architecte est prêt à modifier ses plans,
Pour lui, c'est toujours blanc Bonnet et Bonnet blanc.

Cette maison sera le dernier édifice,
Du village désormais complètement refait,
Remis dans son temps, avec quelques artifices.

Voilà pourquoi, la Commission unanime,
Vous demande ce crédit, qu'elle trouve parfait,
Et vous remercie de votre vote magnanime.

* * *

VI.

Je prie toutefois ceux qui veulent plus en savoir,
De lire le p.v. dépourvu de rime,
De la séance du 8 mars 2006 au soir,
En saluant son auteur, Monsieur Stéphane Riem.

* * *

Annexe 2**Commune de Troinex****Jurés des tribunaux pour 2007**

Jurés désignés par le Conseil municipal le 27 mars 2006

Femmes

708 65 601 0 5	PERRIN	Isabelle	Aide-Comptable
715 64 555 0 9	PHILIP	Laurence	Vétérinaire
656 60 847 0 6	RICO-MOLLARD	Beatrix	Secrétaire
454 70 549 0 9	ROGGLI-HEISS	Catherine	Enseignante
789 71 668 0 6	SIRY	Isabelle	Etudiante
797 65 933 0 7	SUPOR	Martine	Secrétaire
910 62 626 0 5	VENETZ	Marguerite	Laborantine
942 65 826 0 8	WEISS	Simone	Physiothérapeute

Hommes

693 64 151 0 3	ODIER	Alexandre	Enseignant
696 76 234 0 5	ORMOND	Jacques-Antoine	Employé de banque
724 63 110 0 0	QUERCIA	Patrick	Ingénieur EPF
759 71 173 0 7	ROSSET	Nicolas	Informaticien
826 64 205 0 2	SCHNEIDER	Marc	Assistant technique
793 67 139 0 9	SPADONE	Christophe	Administrateur
850 75 155 0 0	STADELMANN	Olivier	Employé de banque
924 63 314 0 2	VUILLEUMIER	Cédric	Fonctionnaire d'Etat
983 75 116 0 4	ZEMP	Fabien	Architecte